



09 août 2022

Les infos SUD du mois d'août !

GEMBAS : En réponse à SUD, la Direction a rappelé que les GEMBAS pouvaient être opportunes et sans préparation, à l'exception des «GEMBAS MIF » qui doivent être planifiées. Elle a également rappelé que les salariés ont la main sur les GEMBAS qu'ils rédigent et qu'en aucun cas un manager n'a le pouvoir d'en refuser la validation.

Réserviste opérationnel : Il est possible de bénéficier d'une période de réserve opérationnelle militaire de 8 jours ouvrés par an. Le salarié doit envoyer sa convocation au moins 1 mois avant et poser un code PMI dans PERSO. Le salaire est maintenu durant cette période de PMI hors éléments variables.

À l'issue de sa période de réserve, le salarié doit transmettre son relevé de solde à sa gestionnaire de paie pour déduction du montant perçu sur son salaire (le salarié ne peut pas percevoir plus que s'il était resté travailler chez Orano Recyclage).

Cependant, le salarié peut conserver son salaire et percevoir en plus la solde du ministère des armées s'il pose des évènements d'absence de type congés, RTT, ...

CAP COTENTIN : Bien que seulement 11 salariés utilisent le réseau CAP COTENTIN, la taxe s'élève à 2.5 millions d'€ par an pour l'établissement. La demande de remboursement de l'abonnement CAP COTENTIN est à envoyer au CSP/PAIE.

1/10^{ème} CP : Pour rappel, le calcul du 1/10^{ème} CP est effectué une fois par an et varie en fonction de l'évolution du salaire de l'année N par rapport à l'année N-1. Le calcul se fera mensuellement à partir de 2023.

L'indemnité de congés payés (code E dans PERSO) se calcule selon deux méthodes :

- sur la base de 1/10 de la rémunération totale brute perçue par le salarié au cours de la période de référence,
- sur la base de la rémunération qui aurait été perçue pendant le congé si le salarié avait continué à travailler.

Il faut les comparer pour régulariser l'indemnité. La plus favorable est retenue pour le salarié.

Troubles Musculo-Squelettiques (TMS) : Bien que le Comité Social et Économique ait été débouté en première instance au tribunal de Cherbourg-en-Cotentin de sa demande d'expertise, formulée par SUD, pour les TMS des secteurs piscines et laboratoires, il a été décidé de faire Appel.

SUD a réécrit à l'avocat du CSE, avec le bureau du CSE en copie, pour enfin obtenir un RDV et finaliser cet Appel.

La Direction a parfaitement conscience que le CSE est légitime dans cette demande d'expertise pour risque grave. Les cas de salariés ayant des restrictions sur ces secteurs étant reconnus.

En CSE, la Direction s'est d'ailleurs trahie en demandant au sujet des TMS : « Quelles propositions faites-vous ? ».

L'objectif d'une expertise est justement de déterminer les causes et les solutions pour faire cesser le risque grave avéré.

En s'y opposant farouchement, la Direction persiste à en camoufler l'impact.

Cette position de la Direction est d'autant plus surprenante qu'elle fait appel régulièrement à des experts dans le cadre de ses projets ! **#DIALOGUES #ADEIOS #CONVERGENCE**

Enfin, la Direction n'étant pas sereine, des tests sur de nouvelles pinces sont en cours au HEF en ce mois d'août. Ces tests, auxquels tous les analystes peuvent participer, vont dans le bon sens. **Mais tous attendent du concret !**

Cela fait 20 ans qu'il est promis aux analystes de nouvelles pinces et cela n'est qu'une partie de la problématique TMS.



Dématérialisation : S'il est incontestable que le télétravail accélère la dématérialisation, SUD reste dubitatif sur la stratégie employée par Orano.

La qualité de notre réseau, faisant défaut régulièrement, ne devrait-il pas inciter à ne pas se précipiter ?

Traçabilité, confidentialité et protection des données sont-elles assurées ?

La Direction a-t-elle bien pensé aux types de documents pour lesquels un format papier reste essentiel ?

La Direction a pour paragon le futur bâtiment ATLAS. Mais est-elle cohérente dans sa politique paperless ?

Beaucoup de salariés sont par exemple surpris d'avoir reçu en format papier leur BSI (Bilan Social Individuel) alors qu'ils l'avaient déjà reçu via Digiposte.

Pour finir, la recherche des documents sur l'application REFCC est un véritable point noir. Et on ne parle pas des nombreuses notifications sur l'indisponibilité de l'application.

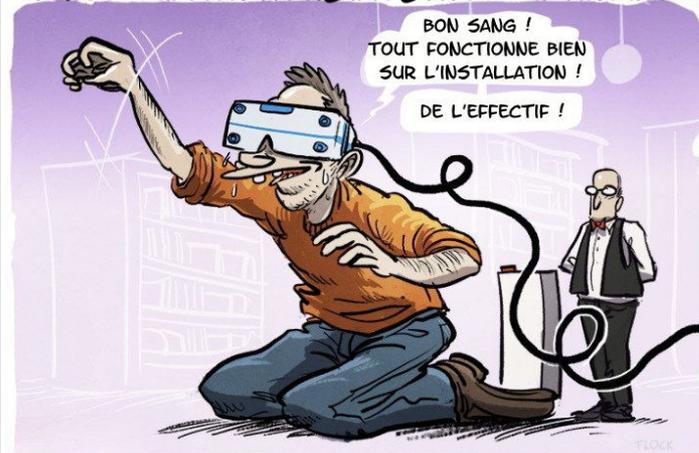
D'ici l'emménagement dans ATLAS, ne doutons pas que tout sera résolu et d'autres idées « paperless » trouvées...

ATLAS : LA DIRECTION A PENSÉ À TOUT !



HEF

VENEZ OUBLIER LA RÉALITÉ AVEC DU VIRTUEL !



Réalité virtuelle : Nous rappelons que les installations du HEF, comprenant des maquettes à l'échelle 1 et une salle de réalité virtuelle, **sont accessibles aux salariés.**

Le casque de réalité virtuelle permet d'être au cœur des installations et de leurs équipements.

Il est par exemple possible d'avoir la présentation de la cellule de vitrification A de T7.

N'hésitez pas à aller tester les installations du HEF.

Quant au réel, en restant dans notre exemple de T7 et sans être exhaustif, SUD attend : la remise en TQC de l'air-lift de PE en 6315.30, la mise en place effective des sas frites de verre (CMR), de meilleures conditions de travail (caméra, propreté des hublots, télémanipulateurs et fonctionnement du plateau tournant à améliorer/pérenniser) et un effectif enfin au nominal.

Manque d'attractivité : Les rémunérations des dirigeants d'entreprises publiques sont plafonnées par décret à 450 000 € bruts par an. **L'Etat réfléchit à dé plafonner ce montant qui nuit à (roulement de tambour) ... l'attractivité du poste !** À Orano, il nous est expliqué qu'on ne prend pas un poste pour le salaire...

SUD sera attentif, par ricochet, à l'évolution salariale de notre Directeur Général (Philippe KNOCHE). À moins qu'il ne quitte le Groupe pour embrasser une carrière dans le cinéma suite à ses premiers pas, remarquables, sur TikTok. **#CharlieChaplin**

Famille recomposée : À l'heure actuelle, les enfants du conjoint d'un salarié, issus d'une précédente union, n'ont aucun droit au CSE même s'ils sont en garde alternée. **Il nous semble important et juste d'ouvrir des droits au CSE à ces enfants** en précisant que ça ne les double pas dans le cas où deux parents seraient Orano Recyclage.

Billetterie Loisirs : **La sous-commission « Billetterie Loisirs » est désormais lancée officiellement.**

Elle est ouverte à tous les salariés, y compris préretraités. Il convient cependant de faire preuve d'indulgence les premières semaines le temps que tout soit bien rodé. **La prochaine permanence a lieu le jeudi 18 août au bâtiment social à 12H30.**

Il convient de noter que les tickets peuvent être achetés à l'unité et vous pouvez écrire directement à l'adresse : loisirs.orano@gmail.com (pour demander des tickets et pour avoir des informations).

Veillez trouver les tarifs et informations via ce lien : [Billetterie Loisirs](#)

Hommage : Depuis plus de deux ans, SUD a pour affiche une caricature de Casimir sur le projet CONVERGENCE. Nous souhaitons humblement rendre hommage à **Christophe IZARD**, père de Casimir et de « L'île aux enfants », qui s'est éteint le 31 juillet dernier à l'âge de 85 ans.

Nombre de salariés ayant connu cette époque s'autoriseront deux minutes de nostalgie : **[générique de l'île aux enfants.](#)**

Contactez-nous au **06.03.17.05.15** ou via **sud.anc.lahague@gmail.com**

Retrouvez nos accords, les partenaires et de nombreux documents pratiques sur **www.sudhague.fr**